

LE FANTASQUE.
QUEBEC, MERCREDI, 21 MAI, 1843.

APPLIQUES, NOUVELLES ET CANCANS.

Mort de Sir Chs. Bagot.

Toute la province connaît déjà et déplore le douloureux événement que nous avons annoncé d'hui à continuer dans nos colonnes. L'annonce de la Gazette du Canada est ainsi conçue.
Le Gouverneur-Général a été ainsi congné de mourir au milieu de la nouvelle affligée du décès de Son Excellence le Gouverneur-Général Sir Chs. Bagot, ce matin à 3 heures.

Le Gouverneur-Général ne doute pas que toutes les classes s'unissent pour témoigner le sincère chagrin que leur inspire ce trépas brésument.
Les souffrances de Sir Chs. Bagot étaient de la nature la plus aiguë et la plus cruelle; la mort lés a donc terminées.

La paix qui régnait dans le pays, les expressions d'admiration pour le conduit juste et ferme de l'illustre défunt, en même temps que du sympathie pour ses souffrances physiques, que tout un peuple a fait entendre simultanément et d'une manière inouïe avant la venue de ce gouverneur, nous dispensent d'un éloge et du regret à chercher à trouver difficiles à exprimer. Les démonstrations spontanées qui l'accueillirent durant sa vie, la douleur générale qui a fait circuler de bouche en bouche la triste nouvelle, parleront plus éloquentement, plus haut, et plus long-temps que ne pourrait le faire notre faible organe. Sir Chs. Bagot dans une courte année d'administration a fait de la justice et de la fermeté, montrer à ses successeurs tout ce qu'on peut attendre d'un peuple reconnaissant et moral. C'est à eux d'en profiter de l'expérience.

Nous croyons que la recommandation du gouverneur actuel sera promptement suivie et que toutes les classes s'uniront pour honorer, comme elle le mérite, la mémoire de cet homme excellent que l'on veut de perdre; et les autorités municipales prouvent probablement l'initiative à ce sujet.

Les restes de Sir Chs. Bagot seront transportés en Angleterre, par la frégate le Warspite maintenant à New York, pour y être déposés au milieu de ceux de ses ancêtres.

L'Uniform arrivè dimanche dernier n'apporte aucune nouvelle intéressante, si ce n'est celle de la mort définitive de la fameuse association pour faciliter l'émigration vers le Canada et dont nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer l'esprit éminemment féliciteux. On sait que nombre d'émigrants, trompés par les apparences de respectabilité des noms nobles qui paraissent la liste des directeurs, se sont dirigés vers l'île du Prince Edouard où ils n'ont trouvé que le froid, la famine, la misère et la mort ou bien des gages élevés, des provisions de tous genres, des vêtements qu'on leur promettait. Le Duc d'Argyle, qui n'est peut-être pas directement coupable mais qui avait prêté son nom à la splendide supercherie de quelques nobles pour se débarrasser à grand marché de leurs pauvres, vient de donner 600 louis pour aider les malheureux qu'elle avait déçus. Voilà comment vont les choses dans le meilleur des mondes possibles. Si tu des infortunés émigrés avait volé un pin inutile de la table de l'opulent pour prolonger de quelques heures l'existence de ses enfants, on le mettrait au cachot. Un riche, un grand de la terre, commet ou se prête à une grande fraude qui a pour objet d'éloigner de sa vue des objets de pitié et pour résultant la mort de nombreuses familles dans les souffrances atroces de la faim; il donne cinquante louis, c'est-b-dire peut-être le quart de son revenu d'un jour et tout est dit, et il se trouve encore des gens tout prêts à joindre les mains et à crier: o le bienfaitier!

Le Lumber Merchant arrivè ce matin, apporte la nouvelle d'un accident qu'avait fait pressentir le non arrivè de la malle d'Irè par le Svedenham.
Il paraît que les bateaux à vapeur le Svedenham venant de Montréal et le Queen de Québec se rencontrèrent sur le lac St. Pierre, dans la nuit de Lundi à Mardi, vers les deux heures. Le Queen voyant approcher le Svedenham voulut changer de direction mais il était trop tard; celui-ci venant s'écraser par sa proue à temps de rencontrer le Queen dans la flaque et le codia. On dit qu'une seule personne s'est noyé.

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait, l'esprit d'autrui par complément servoit.

Pour le Fantasque.

Mr. le Rédacteur.

Vous vous plaignez dernièrement de la rareté des sujets capabls de stimuler cet esprit de gaieté qui caractérise ordinairement votre aimable Journal. Or, vous, à conseilè d'aller en chercher à St. Thomas. Certes il faut convenir que, ca, serait payer un peu cher le plaisir d'amuser vos lecteurs, d'autant plus que vous pouvez le faire aussi bien en restant à Québec. Tout ce qu'il faut faire pour le présent, c'est d'assister une fois au mois de Marie et le suis persuadé que vous serez forcéur on ne peut plus.

Après avoir joué du beau spécimè de la Religion; après avoir admirè le chant mélodieux de nos jeunes Diles, dont le zèle n'a jamais été, vous auriez encore le plaisir d'en voir quelques unes en exposition sur les marches de l'Eglise et tout ceci sans qu'il vous en coûtât rien. N'est-ce pas un grand avantage!

Aussi messieurs les Amateurs n'ont pas besoin pour rencontrer de jolies Diles. de courir les rues en saut et saut et, il leur suffit de se rendre tous les huit heures aux portes de l'Eglise; c'est là qu'ils pourront s'amuser en admirant les charmes de sept ou huit jeunes filles, en les voyant se tressouler on tenter et faire des courbettes à tout le monde; parler et rire aux éclats; au grand scandale des personnes sérieuses qui vont remplir un devoir religieux. Oh! comme c'est amusant! comme c'est commode quelquefois ces marches d'Eglise!

Vraiment nos belles demoiselles ne peuvent prendre un meilleur moyen de se faire voir, seul but auquel elles veulent sans doute atteindre. Il ne semble pourtant qu'il ne manque pas de lieux publics destinés à cet objet et qu'il serait plus convenable de s'y rendre et de laisser les perçons de l'Eglise libres. C'est un petit conseil que je me permètrai de leur donner en passant conjointement avec le Public qui se retournera obligé de les pousser et repousser pour sortir. Je suis bien mortifié de leur faire un pareil avis car j'aime assez les beaux spectacles surtout lorsqu'ils sont à si bon marché et

VOILA.

RÉPONSE A UN MARCHAND DE ST. ROCH.

Mr. le Rédacteur.

Vous avez dit, comme nous, rien bien fait en vous-même de la simplicité du confère qui dans votre dernier numéro avoue publiquement se reconnaître pour l'individu accusé de chercher à ruiner ses semblables pour des insinuations calomnieuses. En vérité il paraît que nous sommes plus exposés que nous ne le pensions, nous pauvres marchands de St. Roch, puisque au lieu d'une seule vipère parmi nous il s'en décamore tout à coup plusieurs. C'est toujours bon à savoir en tant et lieux. Mais, monsieur l'écrivain, vous aimez et bien autrement de plaisir si vous aviez pu entendre comme nous, depuis la publication de notre première lettre, toutes les conversations auxquelles elle a donné lieu. Imaginez qu'entre les calomniateurs cachés et qui se sont d'eux-mêmes dévoilés, celui que nous avons eu particulièrement en vue s'est assis non au premier coup, quoiqu'il ait eu plus de prudence que ceux qui voulaient honnêtement publier leur honie. Il déclare à tout l'entendre que c'est à lui qu'on en veut et pas à d'autres; prouve qu'il ne croit pas que parmi tous les marchands de St. Roch on puisse en rencontrer un autre que lui suffisamment vil et envieux pour commettre les actions dont il se trouve accusé et dont par conséquent il se reconnaît coupable. Ce cri de la conscience du véritable coupable nous console du chagrin d'avoir pu causer quelque peine à d'autres; mais par malheur nous croyons remarquer dans l'arreté de sa conversation plus de rage que de contrition, ce qui nous porte à croire que notre objet qui était de le faire rentrer en lui-même et se corriger est en partie manqué. Néanmoins, il y a toujours quelque

chose à gagner pour les uns ou pour les autres à critiquer ouvertement les actions mauvaises; car si leurs auteurs n'os corrigent pas au moins les victimes sont sur leurs gardes.

Pour conclure, monsieur le rédacteur, nous vous remercions de l'espace que vous avez bien voulu mettre à notre disposition pour cette petite querelle que nous terminerons là, du moins de notre côté. Nous savons que les individus qui se sont crus lésés de ce qu'on étalo au grand jour leur méfaits, n'ont pas clairement qu'ils nous reconnaissent et travaillent à devenir meilleurs, mais assez charitablement pour que le vulgaire ne puisse les désigner, vous blâment d'avoir admis notre première lettre, sous le prétexte indéfini que le sujet qu'elle traite n'est pas d'un intérêt public; et nous vous en remercions doublement, nousieur le rédacteur et nous pensons que certains uns intérieurs de la société, que ni les tribunaux ni les lois ne peuvent atteindre, doivent être soumis à un contrôle plus puissant, celui de la publicité. La loi du moins on trouve justice égale, l'on est jugé par ses pairs, et quelquefois, comme dans le cas présent, des accusés plaident coupables. En implorant sur eux la clémence des juges, nous nous soucions toujours (avec cinq confères de plus)

Vous obéissants et obligés serviteurs
TRENTÉ-DEUX MARCHANDS DE ST. ROCH.

ANNONCES.

Aidez le ciel l'aidera.

MAGNIFIQUES

Figures de Cire.

EXPOSÉES chaque soir au salon de l'HOTEL DU PRINCE DE GALLES, 24 Etage, Rue St. Jean, de 7 heures à 10 heures.
Prix d'admission, 25. Pas de moind. prix.
Un ORCHESTRE joue durant la soirée.

Mme. Veuve Flavien Drolet.

Rue St. Jean No. 4.

HAUTE VILLE.

CONFECTIONNE au plus court avis tous les articles de toilette.

A LA MODE PARISIENNE.

Pour toutes confections de robes et de costumes exécutés dans le dernier goût et à des prix modérés.

HOTEL

De Mabeux,

N° 16, Rue Couillard, Haute-Ville.

M. ET MABEUX informè ses amis et le public qu'il a ouvert son Hôtel, au No. 16, rue Couillard, Haute-Ville. Elle informe aussi, qu'il aura toujours en main toutes sortes de LINGERIES de première qualité, PARISIENNES, CHIFFONS, etc.
Québec, 13 Mai, 1843. (-)

Le Docteur P. M. Hardy,

Réside actuellement à sa nouvelle demeure

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

Faubourg St. Roch

QUÉBEC.

TABAC! TABAC! TABAC!

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

ENVIRON 5000 LIVRES

DE Tabac en Fumée de la meilleure qualité à un prix raisonnable, à sa maison, rue des Postes No. 27, Faubourg St. Roch.

Pierre DROUIN.

Québec, 6 May 1843.

je.

ETOFFES DU PAYS.

Le Soussigné informe les Habitants de la campagne qu'il sera toujours prêt à acheter toutes sortes d'ETOFFES du Pays, Toiles, Draps, etc.; ou si on aime mieux, et les vendre à combustion.

P. GINGRAS, Jénn.

Rue Champlain, No. 213, Basse-Ville.

Québec, 13 avril 1843.

SERVANTE DEMANDÉE.

UNE Servante canadienne trouverait à sa place s'adresser à ce bureau.